

PROCES VERBAL DU COMITE DE DIRECTION

Réunion du Lundi 24 juin 2024 18h00

Président : M. David BLATTES

Présents : Mme Meriem FERHAT - MM. Joseph CARDOVILLE - Stéphan DE FELICE - Michel MAROT - Guy MICHELIER - Frédéric CACERES - Jean-Louis DENIZOT - Hervé GRAMMATICO - Frédéric GROS - Jacques NAUDET

Absents : Mme Neriman BENDRIA - MM. Olivier SIMORRE - Didier MAS - Mazouz BELGHARBI - Khalid FEKRAOUI - Alain NEGRE

Invités : Mmes Elodie VIGNAL - Carole PISTRE - MM. Robert GADEA - Driss EL BANE - Pierre HENRY-José GARCIA- Jean-Pascal SINGLA.

Participent à la réunion : MM. Michael VIGAS - Jean-Philippe BACOU – Cédric BAYAD

Le procès-verbal de la réunion du 27 mai 2024 est approuvé à l'unanimité

Important : les présentes décisions sont susceptibles d'appel conformément à l'article 11.3.3 du règlement intérieur de la ligue & l'article 14 du règlement intérieur du District de l'Hérault de Football, dans un délai de sept jours devant la commission supérieure d'appel de la Ligue d'Occitanie.

I ACTUALITES

- **Retours sur l'Assemblée Générale Elective du 22/06 à Gignac**

Le Président David BLATTES remercie une nouvelle fois les salariés et les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de cette AG. L'organisation matérielle par le club hôte a été remarquable.

Il rappelle le résultat du vote en faveur de l'équipe sortante renouvelée pour un tiers des membres.

- **Prorogation des Commissions**

Pour assurer une continuité dans le fonctionnement du District, dans l'attente des renouvellements et des nouvelles candidatures, les Commissions et leurs membres sont prorogés jusqu'aux prochaines nominations pour la saison 2024-2025.

Cette résolution est proposée au vote des membres présents : *proposition votée à l'unanimité*

II PRATIQUE SPORTIVE

- **Tournois à valider**

- 29/06/2024 : OL St André, catégorie U11

Le tournoi ci-dessus validé par le CTD PPF est proposé aux membres présents pour approbation :

Le tournoi ci-dessus est validé à l'unanimité

- **Radiation du club Sète Olympique**

Le Comité de Direction est informé que, par mail en date du 21/06 la Commission Fédérale de Discipline nous a transmis le procès-verbal de sa réunion du 06/06 concernant sa décision de radier le club de Sète Olympique. La Commission de la Pratique Sportive prendra en compte cette décision.

- **Engagement des équipes pour la saison 2024-2025**

Un point est fait sur les engagements pour la saison 2024-2025, et la date de clôture des différentes catégories. Elles seront diffusées sur le site officiel très rapidement.

- **Le Bonus / Malus**

Une réflexion est engagée sur le mode de calcul du Bonus / Malus pour trouver un compromis entre la sanction individuelle et les répercussions pour le collectif. Les clubs seront informés des modifications éventuelles avant le début des championnats.

Le Président,
David BLATTES

Le Secrétaire de séance,
Joseph CARDOVILLE